FÉDÉRATION CYNOLOGIQUE LUXEMBOURGEOISE (F.C.L.)
Association sans but lucratif.
Organisme fédéré de la Fédération Cynologique Internationale (F.C.I.)
Siège social: L-1430 Luxembourg - 22, Boulevard Pierre Dupong
R.C.S. Luxembourg F 946

CHAMPION DE LUXEMBOURG.
REGLEMENT D'ATTRIBUTION.

Le titre de "Champion de Luxembourg" (L.Ch.) sera attribué par la Fédération Cynologique Luxembourgeoise (FCL), sur demande du propriétaire, au chien qui aura réalisé:
a) **Deux CACL**, **sur deux expositions internationales** organisées par la FCL, sous deux juges différents, sans limite de temps.
b) **Un CACL**, **sur une exposition internationale** organisée par la FCL et **un deuxième CACL sur une Spéciale de Club**, **patronnée par la FCL**, sous deux juges différents, sans limite de temps.
c) **Un CACL**, **sur une exposition internationale** organisée par la FCL, en "**Classe Champion"** (titres reconnus par la FCI et la FCL seulement).
Si le CACL est attribué à un chien porteur du titre de L.Ch déjà homologué le jour de l'exposition, le CACL pourra être transféré au chien CACL-Réserve.
Des CACL (mâles et femelles) seront attribués dans les classes suivantes:
Champion - Travail - Intermédiaire et Ouverte.

Demande d'homologation du titre de Champion de Luxembourg:
Le titre de Champion de Luxembourg sera homologué par le secrétariat de la FCL, sur demande écrite, en ajoutant, une copie du pedigree, ainsi que (la / les) copie(s) (de la / des) proposition(s) en question.
Les frais de traitement de 30.00 Euro sont à verser avec la demande sur un des comptes suivants
Compte Chèque Postal: IBAN LU70 1111 0324 9702 0000 BIC/SWIFT Code: CCPLLULL
Banque Générale du Luxembourg: IBAN LU69 0030 7513 9769 0000
BIC/SWIFT Code: BGLLLULL
BIL-Banque Internationale à Luxembourg: IBAN LU43 0023 1391 4570 0000
BIC/SWIFT Code: BILLLULL
Ou bien cash avec la demande.

La demande est à envoyer à l'une des adresses suivantes :

F.C.L. asbl
B.P. 69
L-4901 Bascharage

ou

office@uchl.lu

Veuillez noter que les titres de « Champion des Jeunes » et de « Champion des Vétérans » peuvent être attribués, le jour de l'exposition, au Secrétariat d'une exposition canine internationale organisée par la Fédération Cynologique Luxembourgeoise (FCL), sur demande orale du propriétaire du chien qui aura réalisé le titre en question contre paiement des frais de traitement de 15.00 Euro.

Version 1er janvier 2016